

32^e CHAMPIONNAT NATIONAL Badminton cadet-junior



NATIONAUX de

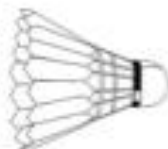
Badminton



18

19

20



CADETS-JUNIORS

MARS 2025

Ugse Nationale



Ensemble scolaire Jeanne d'Arc ARGENTAN



Crédit Mutuel

CASAL SPORT

Renseignements généraux

CONTACT et ACCUEIL

Ugsel Orne – directrice : Anne GAGEZ

Organisation : Gaëlle FOUQUEREL – 06 20 09 68 23 –

Accueil **Passage obligatoire par l'accueil ou appel pour confirmer la présence si arrivée le matin.**

Mardi 18 mars de 16h00 à 18h30 au [lycée Jeanne d'arc 10 rue du collège 61200 ARGENTAN](#)

Mercredi 19 mars de 7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h30 à la [salle omnisport André Jidouard 5 rue Charlotte Corday 61200 ARGENTAN](#)

LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS

↳ Mercredi 19 mars 2025 CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

CADETS GARÇONS PROMO ET ELITE : salle omnisport André Jidouard-5 rue Charlotte Corday-Argentan

CADETTES FILLES PROMO ET ELITE et JUNIORS FILLES ELITE : salle omnisport Michel Pelchat-rue de Paty-Argentan

JUNIORS GARÇONS PROMO ET ELITE et JUNIORS FILLES PROMO : salle Jean Lenoir-Place Pierre Semard-Argentan

↳ Jeudi 20 mars 2025 CHAMPIONNAT ÉQUIPES de 8h30 à 12h30

CADET-JUNIOR PROMO ET ELITE : salle omnisport André Jidouard-5 rue Charlotte Corday-Argentan

↳ Jeudi 20 mars 2025 FINALES INDIVIDUELLES et EQUIPES à partir de 13h00

Finales et petites finales individuelles et équipes : salle André Jidouard-5 rue Charlotte Corday-Argentan

Les terrains sont attribués à titre indicatifs.



HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Pas d'hébergement organisé par l'UGSEL Orne.

Nous vous invitons à prendre connaissance des hôtels sur ARGENTAN et ses alentours.



Restauration :

Mardi 18 mars SOIR
Mercredi 19 mars MIDI
Mercredi 19 mars SOIR

} au lycée Jeanne d'Arc-10 rue du collège-ARGENTAN

Mercredi midi : une rotation par salle sera mise en place.

Jeudi 20 mars MIDI (panier repas) salle André Jidouard-5 rue Charlotte Cordey-ARGENTAN

Jeudi 20 mars SOIR possibilité de commander un panier repas

Tous les repas commandés seront facturés et non remboursables. Réservation à l'aide du questionnaire de participation.

Passé le 28 février, aucune commande ne sera prise en compte.

Une buvette est prévue dans chaque salle (café, gâteaux, confiserie, produits du terroir, ...)

DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur et arbitre d'équipe

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

ANIMATION, SOUVENIR et PASTORALE

Mardi 18 mars de 18h45 à 19h45 : **cérémonie d'ouverture et temps pastoral** au lycée Jeanne d'Arc

Mercredi 19 mars : **temps de convivialité** au self du Lycée Jeanne d'Arc, **apporter une spécialité de votre région** que l'on partagera entre adultes de 18h30 à 20h30.

Une animation et pratique handisport bad fauteuil seront proposées dans les salles

Un souvenir sera offert à chaque participant.

Prévente de T-shirt du championnat au prix de **8€**. Commande à l'aide du questionnaire de participation.

RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.



Renseignements techniques et sportifs

RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

REPRÉSENTANTS

Responsable local et membre CTN : Gaëlle FOUQUEREL

De l'Ugsel nationale : Didier PARIS, Béatrice DEL FRARI

LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet

Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le **15 mars 2025**. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquittement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

QUESTIONNAIRE de PARTICIPATION/CONFIRMATION d'ENGAGEMENT

A renvoyer à l'UGSEL Orne impérativement pour le **vendredi 28 février 2025** par mail à

nationalbadugsel2024@gmail.com et b-del-frari@ugsel.org (droit d'engagement, commande repas et T-shirts).

Règlement par virement en précisant dans l'intitulé « *BAD CJ, nom établissement, ville et département* », RIB en bas du questionnaire de participation.

Confirmation de participation : inscrire l'arbitre avec l'équipe et ne pas oublier son droit d'engagement.

JEUNES OFFICIELS

Ils sont convoqués par l'Ugsel nationale et pris en charge par l'organisateur et l'Ugsel Nationale.

Ils sont gérés par Vincent VERON, seront les arbitres des phases finales.

TENUE et MATÉRIEL

La tenue de l'AS est obligatoire pour monter sur le podium (art. 7 du règlement spécifique)

Chaque élève se présente avec sa raquette. La compétition se déroulera avec des volants MAVIC 600. Chacun est libre d'amener ses propres volants et les utiliser si accord entre les joueurs concernés par le match.

CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Mardi 18 mars 2025

16h00 - 18h30 Accueil : Lycée JEANNE D'ARC
rue du collège – 61200 ARGENTAN

Convivialité : pot élèves et accompagnateurs

18h45 – 19h45 Cérémonie d'ouverture
Temps pastorale

19h45 - Dîner au lycée Jeanne d'Arc



Pointage obligatoire pour la compétition individuelle. Par téléphone si retard ou arrivée le mercredi matin (tel Béatrice DEL FRARI 06 81 04 92 39)

Mercredi 19 mars 2025

7h30 - 8h30 Accueil : salle omnisport André Jidouard-5 rue Charlotte Cordey-ARGENTAN

A partir de 8h Ouverture des salles suivi du début de la compétition individuelle
CG : salle André Jidouard
CF et JF elite : salle Michel Pelchat-rue de Paty-ARGENTAN
JG et JF promo : salle Jean Le Noir-Place Pierre Semard-ARGENTAN
Phases de poules jusqu'au demi-finales comprises.
Animation parabadminton

Cf horaire de rotation Restauration au lycée Jeanne d'Arc

17h30 Fin de la compétition

A partir de 18h30 Temps convivial avec les spécialités des régions au lycée Jeanne d'Arc

A partir de 19h30 Dîner au lycée



Pointage obligatoire pour la compétition équipe. Par téléphone si retard ou arrivée le vendredi matin (tel Béatrice DEL FRARI 06 81 04 92 39)

Jeudi 20 mars 2025

A partir de 7h45 Ouverture de la salle André Jidouard-5 rue Charlotte Cordey-ARGENTAN

8h30 – 12h30 Compétition Equipes :
Equipe CADET-JUNIOR PROMO et ELITE à André Jidouard.
Phase de poules et matchs de consolantes jusqu'aux demi-finales comprises

A partir de 11h30 Distribution des paniers repas à la salle André Jidouard

13h - 17h Finales et petites finales individuelles et par équipes

17h Remise des récompenses



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org